

CHALLENGE TALENCAIS : ETAPE 1 EN SIMPLE

SAMEDI 17 FEVRIER AU GYMNASSE COUBERTIN

Article 1 : Toute souscription au tournoi entraîne l'entière acceptation du présent règlement. Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses minimes, cadets, juniors et séniors classés de R6 à N1 licenciés à la F.F.Bad et en règle avec celle-ci.

Le tournoi se déroulera selon les règles édictées par la F.F.BaD.

Article 2 : Dans l'intérêt du tournoi, et en accord avec le juge arbitre, le comité d'organisation se réserve le droit de modifier tout, ou partie, du présent règlement. Le Juge-Arbitre sera

Article 3 : Les règles du jeu sont celles édictées par la F.F.BaD. Une tenue correcte est exigée (règles F.F.BaD).

Article 4 : Les joueurs devront se faire pointer à leur arrivée dans la salle. Un respect des horaires affichés sera demandé. Convocation 30 mn avant le 1er match joué. Trois minutes après le 3° appel, tout joueur absent sera déclaré W.O.

Article 5 : Les volants sont à la charge des joueurs. Les volants homologués sont : -BABOLAT 3

ARTICLE 6 : Les joueurs et paires seront placés en fonction de leur CPPH dans des poules de 4 ou 5. L'objectif étant que les joueurs jouent au minimum entre 3 et 4 matchs sur une durée de 4 à 5h maximum. Les matchs seront en auto-arbitrage sauf sur demande de l'un des joueurs auprès de la table de marque.

Article 7 : Les joueurs et joueuses peuvent s'inscrire sur un tableau dans la même journée : simple. Les droits d'inscription sont fixés à 10 € par tableau.